

Compte rendu du Conseil Municipal du 13 septembre 2010

Le Conseil Municipal de la commune de Poisat (Isère) s'est réuni en séance publique le lundi 13 septembre 2010 à 20 heures, salle du Conseil.

Etaient présents : M. Jean-Marc Uhry Maire – MM Bernard Bouhet, Claude Sirand, Jean-Louis Minard, Ludovic Bustos Adjoints – Mmes Marie Chaix, Françoise Gauthier, M. Hervé Fanton, Mmes Sandrine Menduni, Nicole Oleï, Martine Donnet, MM David Wager, Francis Dal, Mme Micheline Burgun, MM Gilbert Allouard, Eric Arnol, Charles Hamon, Mme Nelly Pugnale, Conseillers Municipaux.

Absent excusé: M. Yves Arnal, Adjoint.

Pouvoir : M. Arnal pour M. Minard.

Secrétaire de séance : M. Claude Sirand.

Le compte rendu du conseil municipal du 1^{er} juillet 2010 n'appelle aucune remarque.

Les questions suivantes sont adoptées à l'unanimité des présents avec un pouvoir de M. Arnal.

SE 38 Syndicat Energies de l'Isère

Présentés par M. Wager, Conseiller Municipal Délégué,

- une demande de subvention auprès du SE38 pour les travaux de pose de régulateurs-variateurs sur le réseau d'éclairage public et le mandat au Maire pour signer la convention de répartition des certificats d'énergie et engager les démarches nécessaires à l'obtention du taux majoré.

Urbanisme

Présentée par M. Minard, Adjoint Délégué,

- La proposition d'étude pour la modification du Plan Local d'Urbanisme présentée par le cabinet d'architectes urbanistes Les Pressés de la Cité.

Métro

Présentée par M. le Maire

- la révision de l'attribution de compensation des communes de Grenoble, Sassenage et Veurey-Voroize à compter de 2010.

Finances

Présentés par M. Bouhet, Adjoint Délégué,

- la prise en charge d'un stage de formation BAFA pour un agent communal
- le versement d'une subvention de 300 € au Club des Edelweiss.

Information

M. Minard présente le rapport annuel d'activité sur le prix et la qualité de l'eau de l'exercice 2009 du SIERG.

Puis, conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Maire informe les membres du conseil :

de la signature :

- avec Géoprocess, sis 5, rue Gustave Eiffel 38320 Poisat, du marché pour la rénovation du réseau d'eau potable (lot n° 1) et du matériel d'éclairage public (lot n° 2) de la rue Claude Debussy
- avec l'entreprise NERA Propreté sise 13, rue Marcel Paul 38120 SAINT EGREVE, d'un contrat pour le nettoyage de l'école élémentaire conclu du 1^{er} septembre 2010 au 17 décembre 2010
- avec le GAN Assurances Grenoble Sud sis 1, square Dr Léon Martin 38000 Grenoble, d'un avenant au contrat incluant à partir du 1^{er} janvier 2011 une franchise « *bris de glace de 300 € et une majoration de la quittance terme de 15% hors variation FFB et évolution tarifaire 2011* »,
- avec les entreprises retenues pour 15 lots, du marché de réhabilitation du bâtiment sis à Poisat 2, rue Hector Berlioz
- avec Microbib, du contrat de maintenance du logiciel installé à la bibliothèque,
- avec la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Rhône Alpes 42 Bd Eugène Deruelle 69003 LYON d'un contrat de prêt de 900 000 € pour les travaux d'aménagement de l'immeuble sis à Poisat 2, rue Hector Berlioz
- avec l'entreprise LAQUET TENNIS 26210 LAPEYROUSE-MORNAY, d'un marché de travaux de rénovation des trois courts de tennis de la commune pour un montant TTC de 74 570 €

de l'abandon de l'exercice du droit de préemption sur les Déclarations d'Intention d'Aliéner

- n° 08/10 pour un bien sis à Poisat 3 allée de la Treille au prix de 415 000 €
- n° 09/10 pour un bien sis à Poisat 53, allée les Coquelicots au prix de 410 000 €
- n° 10/10 pour un bien sis à Poisat 35 avenue Pierre Mendès France au prix de 422 000 €
- n° 11/10 pour un bien de 319 m² (partie de section AC 2) sis à Poisat 3, rue Théodore Dubois, au prix de 278 000 €.

Le présent compte rendu sera validé lors de la prochaine séance du conseil.